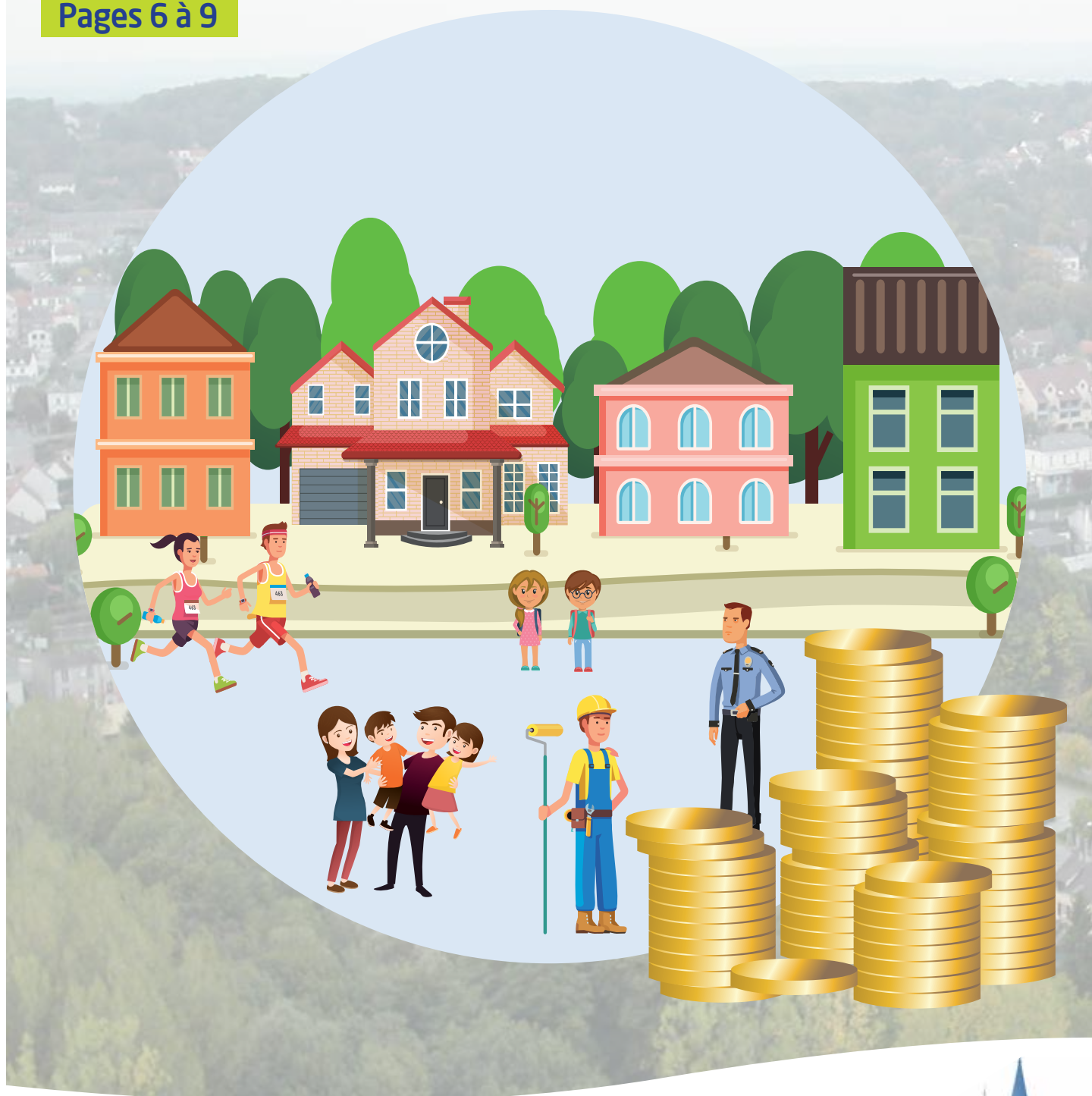


St Chéron^{en} BREF

numéro 339 - mai / juin 2018

Budget 2018

Pages 6 à 9



Arrêt sur Images	P. 4 & 5
Zoom sur...	P. 6 à 9
Cadre de Ville	P. 10
Vivre ensemble	P. 11 à 20
Ça bouge !	P. 21
Vie associative	P. 22 & 23

Information à la population

La mairie sera exceptionnellement fermée le lundi 14 mai après-midi.
Merci de votre compréhension.

Sur les genoux de papa ou maman

Histoires, comptines et jeux de doigts pour les enfants jusqu'à 3 ans



Samedi 26 mai

2 séances : 16h et 16h45
Maisons des Associations
(rue Lamoignon) – 1^{er} étage
Inscription obligatoire auprès de la bibliothèque : ☎ 01 64 56 38 67



Mairie de Saint-Cheron 91



SaintCheron91

St Chéron en BREF

Directeur de la publication :
Jean-Marie Gelé
Dépôt légal : à parution

Réalisation - Impression :
Imprimerie WILLAUME-EGRET
☎ 01 69 46 10 14

Agenda

MAI

JUSQU'AU MERCREDI 16 MAI

EXPOSITION « 1919-1939, D'UNE GUERRE À L'AUTRE »
Ecomusée de Saint-Chéron



SAMEDI 5 MAI

TROC AUX PLANTES
Organisé par les Jardiniers en Essonne
Salle d'Orgery de 10h à 13h

MERCREDI 9 MAI

RÉUNION D'INFORMATION POUR LA FÊTE DES VOISINS
Distribution des supports de communication aux organisateurs
Salle polyvalente de la mairie à 20h

DU MERCREDI 9 AU DIMANCHE 13 MAI

FÊTE DES 3 VALLÉES
Programme disponible en mairie

MERCREDI 16 MAI

AUDITION MULTI-INSTRUMENTALE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Salle d'Orgery à 20h
Entrée libre



MERCREDI 23 MAI

CONSEIL MUNICIPAL
Salle polyvalente de la mairie à 20h45

VENREDI 25 MAI

FÊTE DES VOISINS



JUIN

DU 1^{ER} AU 23 JUIN

RENCONTRES MUSICALES
9 concerts gratuits !



DU SAMEDI 2 AU MERCREDI 27 JUIN

EXPOSITION « LE MOTO-CLUB DE SAINT-CHÉRON A FÊTÉ SES 60 ANS »
Ecomusée de Saint-Chéron



DIMANCHE 3 JUIN

FÊTE DE LA PÊCHE
Etang de la Juinière à partir de 9h



JARDINS PRIVÉS OUVERTS

De 10h à 12h et de 14h à 18h

P21

JEUDI 7 JUIN

RENCONTRE CONVIVIALE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER
Pour les malades et leurs proches
Club des Tourelles de 14h à 16h30
Infos : 01 64 58 64 13 ou 01 64 90 12 90

SAMEDI 9 JUIN

EXPOSITION DES ATELIERS DE L'ASSOCIATION ARTS CULTURE LOISIRS
Salle du Pont de Bois de 10h à 17h

P22

SAMEDI 16 JUIN

SPECTACLE DE BREAK DANCE
Organisé par l'association Arts Culture Loisirs
Salle du Pont de Bois à 15h



JUILLET

JEUDI 5 JUILLET

RENCONTRE CONVIVIALE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER
Pour les malades et leurs proches
Club des Tourelles de 14h à 16h30
Infos : 01 64 58 64 13 ou 01 64 90 12 90

SAMEDI 7 JUILLET

RIDER'S DAY
Skatepark de Saint-Chéron



COMMÉMORATIONS

MARDI 8 MAI

Cérémonie en souvenir de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale

- 10h45 : Rassemblement sur le parvis de l'église,
- 11h00 : Messe en souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France,
- 11h45 : Rassemblement sur le parvis de l'église,
- 12h00 : Départ en cortège, Cérémonie au monument aux morts.

LUNDI 18 JUIN

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

- 18h45 : Rassemblement sur le parvis de la mairie,
- 19h00 : Départ en cortège, Cérémonie au monument aux morts.



Jean-Marie Gelé
Maire de Saint-Chéron

Edito

Saint-Chéronnaises, Saint-Chéronnais,

Le 27 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget primitif 2018, dont vous retrouverez les détails dans les pages intérieures de ce numéro. Une nouvelle fois, nous avons dû faire face à la baisse des dotations de l'État pour construire un budget sain et équilibré.

Grâce à nos efforts de rigueur de gestion entrepris depuis plusieurs années et une bonne maîtrise de nos dépenses, nous pouvons poursuivre notre politique d'investissement sans diminuer l'offre de services à la population.

La conservation de notre patrimoine restant l'une de nos priorités, le principal investissement de la commune sera consacré cette année à la réhabilitation du parc des Tourelles et des abords de la mairie. Deuxième volet de notre contrat régional territorial, après le réaménagement de la place Edmond Vian en 2017, ces travaux participeront à la mise en valeur de notre centre-ville tout en conservant son charme.

Afin d'améliorer notre qualité de vie au quotidien, de nombreux investissements sont également prévus dans les écoles, au niveau de la voirie ou encore de l'éclairage public.

Si nous avons la chance de bénéficier d'un cadre de vie agréable à Saint-Chéron, nous subissons, comme de nombreuses autres communes, des dépôts sauvages de toutes sortes tout au long de l'année. Afin d'agir conjointement avec les services de l'État pour renforcer la lutte contre cette « délinquance environnementale », les maires essonniens ont été invités à une réunion en Préfecture début avril. Le coût de ces actes d'incivilité s'élève tout de même à 13 € par an et par habitant en Ile-de-France, sans compter les dommages causés à notre environnement ! J'en appelle donc au civisme de chacun pour mettre fin à ces pratiques indélicates.

Pour terminer, les occasions ne manqueront pas en mai et juin pour nous réunir et profiter ensemble des multiples manifestations au programme : Fête des 3 Vallées, Rencontres musicales, Fête de la Pêche, Jardins privés ouverts... Aussi, j'espère vous rencontrer nombreux à l'occasion de tous ces rendez-vous qui contribuent au dynamisme de notre commune.

Rencontrez votre maire

**M. Jean-Marie Gelé vous reçoit tous les jours
sur rendez-vous : ☎ 01 69 14 13 16**



Concert de l'Harmonie de Saint-Chéron



> Dimanche 11 mars

Fête du Commerce et de l'Artisanat



> Samedi 24 mars



> Une vingtaine d'enfants ont participé au concours de vélos et trottinettes décorés sur le thème « Transports fantastiques ». Ils ont défilé pour leur plus grande joie dans la rue commerçante du centre-ville avant de partager un goûter offert par Carrefour City et les boulangeries de Saint-Chéron.

Motocross

> National 85 cc.



> 7 & 8 avril



> Championnat de France MX1

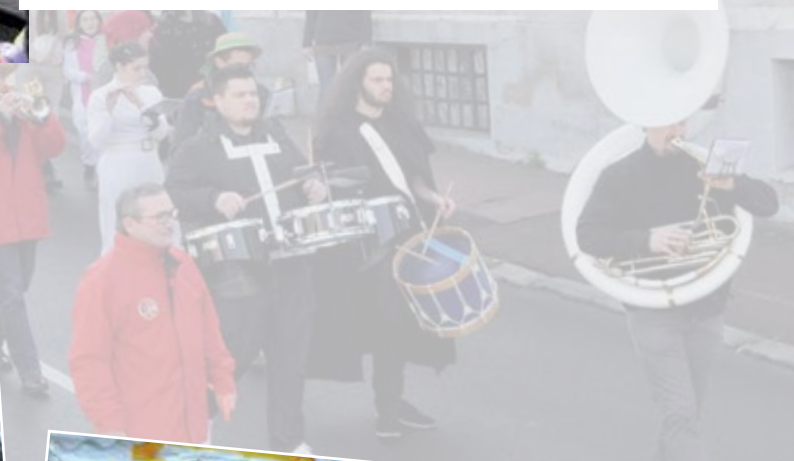
Fantastik Carnaval



Un beau soleil a accompagné le défilé du carnaval organisé par la municipalité et les associations de parents d'élèves. Super héros, princesses, personnages imaginaires... Petits et grands ont fait preuve d'imagination pour se déguiser sur le thème « L'Univers du Fantastique » ! Après le défilé, les participants se sont retrouvés dans le parc de verdure de la maison des associations pour poursuivre cette journée festive avec restauration et jeux sur place.

Un grand merci aux associations de parents d'élèves pour l'organisation de cette belle journée, à l'Harmonie et à l'association Arts Culture Loisirs pour leur participation, au Syndicat d'Initiative de Saint-Chéron pour tous les jeux prêtés, au centre de loisirs pour les instruments préparés pour le défilé et à Florence Kami pour le magnifique dragon qui a guidé le cortège. Et bien sûr un grand bravo à tous les participant(e)s !!!

Samedi 24 mars





ZOOM SUR...

Focus sur le Budget 2018

Budget voté au conseil municipal
le mardi 27 mars 2018



DÉPENSES

Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement

- 1 Charges de personnel : 2 072 517 €**
Ce chapitre représente 44% des dépenses de la commune.
- 2 Charges à caractère général : 1 412 863 €**
Dépenses imprévues : 130 702 €
Concerne le poste énergie, les assurances ainsi que l'entretien et la maintenance des équipements et des voiries.
- 3 Charges de gestion courante : 282 171 €**
Dans cette rubrique, figurent les subventions accordées aux associations et au CCAS.
- 4 Charges financières : 75 446 €**
- 13% par rapport à 2017.
- 5 Charges exceptionnelles et atténuation de produits : 133 350 €**
Contribution au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales.
- 6 Autofinancement : 306 037 €**
La commune dégage une épargne qui permet de financer une partie des investissements.

Dépenses d'investissement

- 12 Emprunts et dettes : 382 520 €**
Essentiellement le remboursement du capital de la dette.
- 13 Investissements nouveaux : 771 360 € (dont dépenses imprévues à hauteur de 54 000 €)**
Acquisitions et aménagements de l'année.
- 14 Reste à réaliser : 228 577 €**
Dépenses et recettes non finalisées en 2017, reportées sur 2018.
- 19 Suréquilibre de 145 000 €**
Provisions constituées les années précédentes.

- 1 Personnel communal 2 072 517 €**
- 2 Charges à caractère général et dépenses imprévues 1 543 565 €**
- 3 Charges de gestion courante 282 171 €**
- 4 Charges financières 75 446 €**
- 5 Charges exceptionnelles et atténuation de produits 133 350 €**
- 6 Autofinancement 306 037 €**
- 18 Opérations d'ordre et report 258 777 €**

Investissement :

- 12 Emprunts et dettes 382 520 €**
- 13 Investissements nouveaux 771 360 €**
- 14 Reste à réaliser 2017 228 577 €**
- 18 Opérations d'ordre et report 477 703 €**
- 19 Suréquilibre 145 000 €**

RECETTES

4 671 863 €

7 Recettes des services publics 361 600 €

8 Dotations et participations de l'Etat 790 500 €

9 Impôts et taxes 2 567 002 €

10 Produits de gestion courante 184 500 €

11 Produits exceptionnels et atténuation de charges 20 200 €

18 Opérations d'ordre et report 748 061 €

2 005 160 €

15 Autofinancement 306 037 €

16 FCTVA, dotations, subventions 435 390 €

17 Emprunt nouveau 300 000 €

14 Reste à réaliser 2017 331 512 €

18 Opérations d'ordre et report 632 221 €

Recettes de Fonctionnement

7 **Recettes des services publics : 361 600 €**
Proviennent du périscolaire et des redevances culturelles.

8 **Dotations et participations de l'Etat : 790 500 €**
En constante diminution depuis 2014 !

9 **Impôts et taxes : 2 567 002 €**
Le conseil municipal a voté une augmentation de 1% du taux des taxes pour 2018. Ces taux restent néanmoins toujours inférieurs à la moyenne départementale.

10 **Produits de gestion courante : 184 500 €**
Ce sont notamment les loyers perçus par la commune.

11 **Produits exceptionnels et atténuation de charges : 20 200 €**
Concerne essentiellement les remboursements d'assurance maladie du personnel.

Recettes d'investissement

15 **Autofinancement : 306 037 €**
La commune dégage une épargne qui permet de financer une partie des investissements.

16 **FCTVA, dotations, subventions : 435 390 €**
Les subventions sont obtenues dans le cadre des contrats départemental et régional.

17 **Emprunt nouveau : 300 000 €**
La municipalité souscrit un nouvel emprunt dont le montant est inférieur au remboursement du capital de la dette.

18 **Opérations d'ordre et report : 632 221 €**
Ecritures d'ordre comptable de dépenses ou de recettes sans contrepartie budgétaire. Les reports sont les affectations du résultat 2017.



Recettes de fonctionnement

Administration générale

91,32 %

Dont :

- Impôts et taxes : 2 559 702 €
- Dotations et participations : 772 000 €



Culture, Sport & Loisirs

1,32 %

Dont :

- Participation des familles au fonctionnement du conservatoire municipal de musique : 50 000 €
- Participation des familles au fonctionnement de la Maison des Jeunes (adhésions + sorties) : 1 200 €



Enfance & Jeunesse

6,48 %

Dont :

- Participation des familles (restauration scolaire, périscolaire...) : 180 000 €



Social

0,45 %

Dont :

- Loyer de l'accueil de jour Alzheimer (versé par le conseil départemental) : 17 100 €
- Loyers des logements sociaux communaux (SNL) : 4 500 €



Aménagement, sécurité et services à la population

0,43 %

Dont :

- Concessions cimetière : 3 500 €
- Droits de place du marché : 4 500 €



Evolution des ressources fiscales

Depuis 2009, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), versée par l'Etat pour le fonctionnement des collectivités territoriales, a baissé de moitié. Ce qui représente 492 000 € en moins pour notre commune !!!

Malgré cette baisse continue du concours financier de l'Etat, la commune maintient ses taux de fiscalité directe bien en-dessous des taux moyens des communes du département, grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement.

Le tout en maintenant l'ensemble des services à la population et en continuant son programme d'investissement !

	Taux communal voté en 2018 pour Saint-Chéron	Taux moyen communal au niveau départemental (2017)
Taxe d'habitation	13,58 %	24,88 %
Taxe foncière sur le bâti	17,36 %	20,46 %
Taxe foncière sur le non bâti	51,79 %	67,11 %

- Les ressources fiscales issues de l'imposition directe locale représentent 49% des recettes de fonctionnement de la commune

Chaque année, les valeurs des bases de ces trois taxes sont réévaluées par les services de l'Etat et servent au calcul des ressources fiscales disponibles pour la commune.

Les taux de ces taxes sont fixés par les différentes collectivités territoriales : la commune, la communauté de communes mais également le département et la région ainsi que les syndicats (comme pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par exemple).

$$\text{Taxe communale} = \text{Base} \times \text{Taux communal}$$

Dépenses de fonctionnement

Les montants et pourcentages tiennent compte de toutes les charges pour chaque secteur : salaires du personnel, entretien des infrastructures (petits travaux, sécurité incendie...), dépenses d'énergie, matériel...

Administration générale

Dont :

- Services administratifs auprès du public : 905 000 €
- Epargne dégagée pour financer une partie des investissements : 306 037 €
- Assurances : 114 000 €
- Intérêts d'emprunts : 75 500 €

58 %



Aménagement, sécurité et services à la population

Dont :

- Eclairage public (électricité, entretien et réparation des réseaux...) : 113 450 €
- Espaces verts : 283 250 €
- Voirie : 129 215 €
- Police municipale : 99 302 €

14 %



Enfance & Jeunesse

Dont :

- Restauration scolaire : 409 000 €
- Ecoles : 349 125 €
- Maison des Jeunes : 93 845 €

20 %



Social

Dont :

- Centre Communal d'Action Sociale : 39 000 €

1 %



Culture, Sport & Loisirs

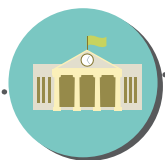
Dont :

- Conservatoire municipal de musique : 140 695 €
- Bibliothèque municipale : 48 670 €

7 %



Principaux investissements en 2018



Bâtiments et patrimoine

- Rénovation des espaces extérieurs du Parc des Tourelles : 366 900 €
 - Espaces et cheminements piétons
 - Réaménagement du parc de stationnement et de la zone de circulation côté Poste
 - Reprise du mur d'enceinte côté rue Bouillon Lagrange (intérieur et extérieur)
 - Revêtement de la façade Sud et du pignon Ouest de la salle d'Orgery
- Réhabilitation du lavoir du hameau de La Tuilerie : 21 600 €
- Reprise du câblage informatique et téléphonique de la mairie : 37 000 €
- Participation de la commune à la construction d'un vestiaire pour femmes au Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Chéron : 35 000 €



Voirie

- Réfection de la chaussée de la rue du Gué : 40 000 €
- Reprise de trottoirs (voies diverses) : 20 000 €
- Aménagement du rond-point de la rue Régnier : 5 000 €



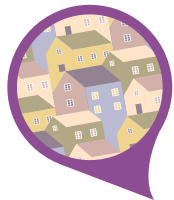
Ecoles

- Sécurisation des abords > contrôles d'accès (portier vidéo), alarmes d'alerte, rideaux et films occultants... : 54 000 €
- Étanchéité du toit terrasse de l'école maternelle du Centre : 21 000 €



Eclairage public

- Rénovation et renforcement du réseau : 43 000 €



Chantier éducatif

Nettoyage de printemps pour l'Espace Les Closeaux et l'étang de la Juinière

Du 26 au 29 mars, Sloane, Axel, Tejy et Lucy, âgés de 17 à 22 ans, ont participé à un chantier éducatif organisé par l'association de prévention spécialisée **Le Phare**, en partenariat avec la mairie. Ce chantier avait un double objectif : la protection des berges et le nettoyage des abords des étangs situés chemin de la Juinière (derrière le centre de secours) et dans le parc des Closeaux.



Ce chantier a été l'occasion de réimplanter des pieds d'hélophytes, plante non aquatique s'accommodant parfaitement à la vie au bord de l'eau et donc idéale pour structurer les berges tout en les consolidant

Le chantier éducatif répond avant tout à un objectif de remobilisation et d'accompagnement de jeunes en rupture scolaire ou professionnelle. Employés par Action Emploi et rémunérés par la mairie, les jeunes sont imprégnés dans un environnement professionnel, avec ses codes et ses contraintes.

Encadrés par les éducateurs du Phare, les jeunes ont ainsi été guidés dans leurs tâches par les bénévoles de l'Epinoche du Val d'Orge (association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique), les techniciens du Syndicat mixte du bassin supérieur de l'Orge (Sibso) et les services techniques communaux.

Sensibilisés dans un premier temps à la très invasive « Renouée du Japon » aux Closeaux, ils se sont ensuite attelés à remettre en état les grillages protégeant les hélophytes, implantées précédemment pour la consolidation des berges. Ces dernières sont fragilisées par un problème d'érosion qui limite la végétation, elle-même mangée par les canards, nombreux aux Closeaux.

Mais c'est bien le nettoyage qui a monopolisé le plus de temps durant ces quatre jours de chantier !

Tant aux Closeaux qu'à la Juinière, il y avait une nouvelle fois un volume très important de déchets végétaux à ramasser, notamment des branches d'arbres suite aux récents épisodes venteux. Douze camions-bennes ont ainsi été évacués durant ce chantier !

Dans chaque lieu, les jeunes ont également ramassé les nombreux débris qui polluent les abords des étangs : bouteilles, gobelets, emballages...

Les jeunes ont présenté le résultat de leur travail aux élus le vendredi 30 mars



Une journée de nettoyage a été consacrée à l'étang de la Juinière

Ce chantier éducatif a donc présenté un double intérêt :

- Permettre un accompagnement des jeunes vers l'insertion socio-professionnelle tout en leur transmettant des notions de protection de l'environnement.
- Préserver la qualité de milieux naturels tout en améliorant les conditions pour la faune et la flore.



Accueil de jour Alzheimer : un service adapté aux personnes malades comme à leur entourage

La maladie d'Alzheimer touche de nombreux aînés dans notre département et pourtant les accueils de jour ont des taux d'occupation qui restent faibles. Culpabilité de la famille, méfiance, peur de franchir le pas... Les proches attendent souvent trop longtemps avant de s'adresser à ce service qui assure une double fonction : offrir du répit aux aidants familiaux et proposer aux personnes malades des activités sociales, artistiques, culturelles et thérapeutiques.

Ouvert depuis novembre 2009, l'accueil de jour Alzheimer de Saint-Chéron est la seule structure de ce type dans le Sud-Essonne.

► Du lundi au vendredi, douze personnes peuvent être accueillies quotidiennement mais seulement quatre en moyenne bénéficient chaque jour de la structure.



Expérimentée et motivée, l'équipe de l'accueil de jour (une infirmière coordinatrice, une psychomotricienne, une assistante de soin en gérontologie et un aide médico – psychologique) multiplie les contacts pour faire connaître l'utilité de leurs missions au public et aux professionnels (médecins, services sociaux, médico-sociaux, sanitaires...).



Les missions de l'accueil de jour

L'accueil de jour est une **structure médico-sociale qui reçoit des personnes âgées en perte d'autonomie vivant au domicile et atteintes de maladies neuro-dégénératives** (maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, mais aussi maladie de Parkinson, sclérose en plaques...), avec possibilités de dérogation pour les moins de 60 ans.

► Le but est de **permettre à l'aidé et à l'aidant un maintien au domicile dans les meilleures conditions possibles.**

L'accueil de jour se donne pour mission de :

- Offrir aux usagers un accompagnement individualisé au travers d'activités stimulantes et rassurantes leur permettant de préserver leurs capacités cognitives et motrices, de veiller à leur bien-être tout en priorisant la notion de plaisir.
- Maintenir un lien social dans une ambiance conviviale.
- Offrir aux familles des moments de répit indispensables à l'équilibre de chacun.
- Assurer une aide psychologique tant auprès de l'utilisateur que de la famille.
- Veiller au suivi de l'état nutritionnel et poursuivre la continuité de prise en charge avec les différents intervenants au domicile ainsi que le pôle médical.
- Veiller à la protection et à la sécurité des usagers.

Vous hésitez à franchir le pas pour votre proche ?

Le succès en demi-teinte des accueils de jour peut être dû à certains préjugés... Mettre une personne une journée en accueil de jour, deux à trois fois par semaine, ce n'est pas s'en « débarrasser » ! Au contraire, cela représente un moment de détente pour la personne malade et pour ses proches.

► **En cas d'hésitation, l'équipe de l'accueil de jour peut se déplacer à votre domicile pour nouer un premier contact, vous présenter les modalités d'accueil et les activités.** Il peut être également proposé aux familles d'amener son proche pour une journée découverte ou d'augmenter progressivement son nombre de journées de présence.

Un lieu ludique, où l'on favorise l'échange et les animations

L'accueil de jour offre aux personnes malades la possibilité de mener des activités hors de leur domicile pour être soutenus et retrouver une vie sociale. Toutes les activités proposées sont autant de moyens de lutter contre l'isolement et le repli sur soi, premières causes aggravantes de la maladie.

De multiples animations favorisant la stimulation sont ainsi proposées au sein de la structure le matin : dessin, peinture, tricot, découpage, quizz, bricolage...



L'après-midi est consacré à la détente et au bien-être. Les aidés peuvent se voir proposer des marches, des parties de pétanque, des visites ou des sorties.





Le jardinage est également très apprécié tout comme les ateliers pâtisserie ou les soins ponctuellement proposés (coiffure, ongles, massages...).

▶ Dans le cadre d'activités intergénérationnelles, un **partenariat avec la classe ULIS du collège de Saint-Chéron** (classe accueillant des élèves en situation de handicap ou de maladies invalidantes dont les difficultés ne peuvent être entièrement assurées dans le cadre d'une classe ordinaire) s'est mis en place cette année. Tous les 15 jours, anciens et plus jeunes passent un moment ensemble, au collège et à l'accueil de jour en alternance, pour partager activités et repas.



▶ Enfin, **une musicothérapeute intervient le jeudi tous les 15 jours**, la musique permettant de réactiver les capacités résiduelles de la mémoire tout en améliorant les fonctions motrices.

Véritable lieu de vie et de soins pour le malade Alzheimer, l'accueil de jour est donc à mille lieues d'une simple « garderie » et apporte un soutien indispensable aux aidants !

Accueil de jour de Saint-Chéron

64 avenue de Dourdan- 91530 Saint-Chéron

☎ 01 64 56 51 15

nathalie.tran@coallia.org



BON À SAVOIR

- ▶ **L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** peut contribuer à financer l'accueil de jour, avec un complément possible de la caisse de retraite, de la mutuelle ou de l'assurance. Il est à noter que le tarif d'hébergement journalier de 42 € a été revu récemment à la baisse par le Conseil départemental de l'Essonne, l'APA prenant en compte le tarif dépendance journalier.
- ▶ **Le transport : prise en charge partielle par la structure.**
- ▶ **Recherche de bénévoles**
 - Vous avez une passion à partager ? L'accueil de jour recherche toute personne pouvant proposer des ateliers à destination des usagers de la structure.
 - Vous avez un peu de temps libre et vous souhaitez vous rendre utile ? N'hésitez pas à contacter l'accueil de jour qui a besoin d'accompagnants pour différentes sorties.



Enquête publique

Par arrêté n°2018-I-032 du 23 mars 2018, le Maire de la commune de Saint-Chéron a prescrit l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et à la modification du Périmètre Délimité des Abords (P.D.A.) des Monuments Historiques.

L'enquête publique unique se déroulera en mairie de Saint-Chéron **DU JEUDI 12 AVRIL AU JEUDI 17 MAI 2018 INCLUS** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- **Samedi 5 mai de 9h00 à 12h00,**
- **Jeudi 17 mai de 13h30 à 16h30.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées :

- sur le registre d'enquête déposé en mairie,
- par courrier R.A.R., à M. le commissaire enquêteur, en mairie de Saint-Chéron,
- par courriel, avec mention « commissaire enquêteur du P.L.U. », à urbanisme@saint-cheron.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie et notamment sur son site internet : www.saintcheron.com.

Inspection annuelle de la brigade de gendarmerie



Mercredi 21 mars, le Commandant Jean-Charles Gontier de la compagnie d'Etampes a effectué l'inspection annuelle de l'unité de Saint-Chéron, en présence de nombreux maires du secteur.

En 2017, le nombre de faits de délinquance générale, c'est-à-dire tous les faits enregistrés sur les douze communes couvertes par la brigade de gendarmerie de Saint-Chéron, est en hausse de 7,65 % (la tendance nationale est également à la hausse). Le Commandant a cependant tenu à féliciter les 17 gendarmes de la brigade, dirigée par le Major Christian Romeyer, pour leur investissement quotidien au service de la population.

► Statistiques sur Saint-Chéron

	Faits constatés		Evolution
	2016	2017	
Cambriolages	18	28	55 %
Vols liés à l'automobile	30	28	- 6,7 %
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	21	15	- 28 %

► Cette année 2018 est marquée par la mise en place de la Police de Sécurité du Quotidien qui consiste à replacer le citoyen au cœur de l'action des forces de sécurité. Ce nouveau dispositif a pour objectif principal de rapprocher la population de sa police avec :

- Une présence accrue des gendarmes sur le terrain,
- Une meilleure association des citoyens et des élus à la sécurité du territoire (création de communications directes avec des référents dans les quartiers).

Chaque commune de la circonscription compte ainsi au moins un référent au sein de la gendarmerie ; pour notre commune, il s'agit du Maréchal des Logis Chef Muller et du Gendarme Le Bouec.

Sondage pour les conférences

Chaque année, la commission Culture - Animation vous propose gratuitement la diffusion de documentaires sous la forme de ciné-conférences accompagnés de débats. Les sujets sont variés et abordent les voyages, les cultures, les peuples et les pays du monde entier. Afin de répondre au mieux à la demande et pour faire évoluer la programmation, nous vous remercions de compléter ce court sondage d'intérêts.

► **Quelles sont les thématiques qui vous intéressent le plus. Classer de 1 à 6 :**

- ☐ Société ☐ Musique
☐ Santé ☐ Voyages
☐ Beaux-arts ☐ Littérature

Autres thèmes : _____

► **Quel jour vous convient le mieux ?**

- ☐ Le samedi après-midi, à partir de 15h
☐ Le vendredi soir, à partir de 20h ou 20h30

► **Seriez-vous prêts à payer une petite participation pour profiter de plus de conférences ?**

- ☐ Oui ☐ Non

Merci de retourner ce questionnaire :

- en mairie, à l'attention de Mme Martine Roosens
- par courriel à : m.roosens@saint-cheron.fr

CARNET

Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- Leyna Dalila GHARBI, née le 16/02/2018
- Elise Ingrid Charlene RIBEIRO, née le 24/02/2018
- Léna DIREKZE, née le 24/02/2018
- Nassim JAFER, né le 25/02/2018
- Norah Alexandrine LE BALC'H, née le 27/02/2018
- Marvin Stéphane Benoît William ZWICKEL LAUNAY, né le 22/03/2018
- Eve Aline Kareen PIGNOL, née le 24/03/2018
- Lilou Agathe SOUCHET, née le 03/04/2018
- Oria INSERGUEIX BORREGO, née le 03/04/2018
- Charlie MARTIN, né le 04/04/2018
- Fatimatou Alimatou SAKHO, née le 07/04/2018

Mariage

Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés :

- Max Saliou Maguette DIA et Ndeye Magne DIAGNE, le 10/02/2018

Décès

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille de :

- Odette Suzanne NOUAUD épouse DROUAIRE, décédée le 23/12/2017
- Richard Michel MINCHELLA, décédé le 31/12/2017
- Bernard Charles Jean DOSNE, décédé le 06/01/2018
- Jacques André BÉNARD, décédé le 14/01/2018
- Albertine Marie LORVELLEC épouse PICOT, décédée le 31/01/2018
- Marie José Maria PALUMBO épouse MERCIER, décédée le 04/03/2018
- Marguerite Rachel Alice AMY épouse COLAS, décédée le 07/03/2018
- Bernard Albert GABEL, décédé le 10/03/2018
- Elimane Malick SANÉ, décédé le 08/04/2018



Fête des voisins



Organisée cette année le vendredi 25 mai, la Fête des Voisins est un moment de convivialité, d'échange et de bonne humeur pour faire connaissance avec ses voisins ou mieux les connaître.

Si vous souhaitez vous réunir avec vos voisins, la municipalité, partenaire officiel de cette manifestation, met à disposition des chaises, tables et supports de communication.

► **Réservation du matériel à l'accueil de la mairie**

Une réunion d'information est organisée le mercredi 9 mai à 20h en mairie.

À cette occasion, les supports de communication (affiches, flyers, t-shirts...) seront distribués aux organisateurs.

Renseignements : k.saada@saint-cheron.fr



Améliorez votre efficacité énergétique !

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Ouest Essonne, service public de l'efficacité énergétique, se déplace ponctuellement au plus près de vous pour vous accompagner dans votre projet de rénovation énergétique.

Les **Conseillers Info Énergie** vous informent sur les matériaux d'isolation thermique, le choix du système de chauffage et de ventilation, les énergies renouvelables, les gestes simples pour économiser l'eau et l'énergie.

Vous pouvez aussi consulter l'ALEC pour connaître les **aides financières** mobilisables pour votre projet : crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro, aides locales...

Que vous soyez propriétaires ou locataires, d'une maison ou d'un appartement, les Conseillers Info Énergie répondent à toutes vos questions et vous conseillent pour trouver avec vous la solution la mieux adaptée à vos attentes.

► **Vous pouvez prendre rendez-vous à l'Agence et des permanences délocalisées sont désormais proposées (dans des locaux mis à disposition par la Communauté de Communes et la commune de Saint-Chéron) :**

- À Dourdan au 15 Rue Pierre Ceccaldi,
- À Saint-Chéron au 3 rue Lamoignon.

► **Informations et prise de rendez-vous :**

ALEC Ouest Essonne - Antenne Etampes
25 avenue des Meuniers – 91150 Etampes
01 69 58 74 78
pierre.cie@alecoe.fr

CALENDRIER DES PERMANENCES 2018

Horaires d'accueil : de 15h à 20h

À Dourdan :

- 17 mai
- 20 septembre
- 25 octobre
- 8 novembre
- 6 décembre

À Saint-Chéron :

- 14 juin
- 11 octobre
- 22 novembre

Chenilles processionnaires

Attention aux chenilles processionnaires avec le retour des beaux jours ! Ces larves présentent un danger car elles peuvent provoquer de fortes poussées urticantes. Il faut surtout tenir les enfants et les animaux à l'abri de ces chenilles qui peuvent entraîner des complications.

Lorsque l'hiver laisse sa place au printemps, les chenilles processionnaires sortent de leurs nids pour aller s'enterrer dans des sols meubles et chauds.

Il est important d'éviter tout contact avec les chenilles et les nids : ces larves possèdent en effet des poils urticants microscopiques et volatiles qui peuvent provoquer des démangeaisons, des éruptions cutanées, des irritations des yeux ou des troubles respiratoires.

Il faut donc en éloigner les enfants comme les animaux domestiques et faire procéder avec précaution à la neutralisation du nid, perché dans les arbres...

Il est également recommandé de ne pas s'asseoir à proximité des arbres infestés.

► **Pour toute intervention, nous vous invitons à contacter un professionnel qui disposera de tout l'équipement nécessaire pour neutraliser le(s) nid(s).**

**Pour trouver une entreprise spécialisée dans la lutte et le traitement anti-chenilles :
www.chenilles-processionnaires.fr**

Le saviez-vous ?

Vous pouvez faire barrage aux chenilles processionnaires avec un piège composé d'un anneau posé autour du tronc de l'arbre, d'un tuyau et d'un sac qui recueillera les chenilles lors de leur descente de l'arbre afin d'éviter qu'elles ne se répandent sur le sol (c'est à ce moment qu'elles sont dangereuses).

Vous pouvez également stimuler ses prédateurs en installant des nichoirs dans vos arbres, les oiseaux en sont friands !



Les chenilles processionnaires parasitent les conifères comme le pin, le cèdre ou le douglas, et elles se nourrissent de leurs aiguilles. Leurs nids ressemblent à des boules de coton, fixées bien souvent aux extrémités des arbres.

Bienvenue à

L'Artisanat Quintessence

Située au cœur du centre-ville de Saint-Chéron, la boutique L'Artisanat Quintessence vous propose des **produits cosmétiques et alimentaires naturels de haute qualité, fabriqués en France.**

Très attachée au bien-être, Joëlle Duval, la gérante, se fera un plaisir de vous accueillir pour vous faire découvrir ses produits issus de deux marques phare :

• **Les produits capillaires Leonor Greyl**

Sans silicone, sans coaltar, sans paraben, sans sodium laureth sulfate, écologiques et non testés sur les animaux... La qualité des produits Leonor Greyl est saluée à l'international !

• **Les produits cosmétiques et alimentaires Bénédictines de Chantelle**

À Chantelle, en plein cœur de l'Auvergne, les Bénédictines fabriquent artisanalement des produits cosmétiques (crèmes, lotions, savons, gels douche, eau de cologne...) et alimentaires (miel, biscuits, confiture, pain d'épices, thé, tisanes...) pour le bien-être de toute la famille.

► **Profitez du coin café-amitié pour faire une pause et déguster café, thé ainsi que les autres produits alimentaires en vente sur place !**



L'Artisanat Quintessence – 35 rue Charles de Gaulle – 91530 Saint-Chéron
01 60 82 98 95 – art.quinte@gmail.com
Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 19h et le samedi de 9h à 19h

I.A.D.E.S. : Avis de recherche



► **Appel à bénévoles**

L'I.A.D.E.S. (Inter Association Dourdan Essonne Sud), qui accueille des personnes adultes en situation de handicap dans quatre établissements situés à Dourdan, recherche des bénévoles !

Vous avez du temps, vous souhaitez partager vos savoir-faire ou vos passions... Rejoignez l'I.A.D.E.S. et ses résidents pour :

- Contribuer au maintien des acquis scolaires,
- Les conduire aux offices religieux,
- Les accompagner en randonnées,
- Les soutenir dans leurs démarches,
- Les aider pour des soins esthétiques,
- Jardiner avec eux,
- Faire de la musique,
- Animer des après-midi récréatives,
- Raconter des histoires,
- Ou simplement les rencontrer.

Contacts : 01 64 59 30 66 – benevolat@iades.fr

► **Jumbo-Run**

L'association est à la recherche de **motards** souhaitant faire découvrir la moto ou le side-car à des personnes en situation de handicap dans le cadre d'une **randonnée motorisée** organisée le 16 juin prochain sur les routes des Yvelines.

Renseignements :

06 27 08 14 47 ou 06 88 77 19 52
jumbo2018@iades.fr



Électricité générale Interphonie Serrurerie

Dépannages et interventions rapides
Alarme • Vidéosurveillance • Automatisme • Domotique

M. Jean-Philippe OLIVEIRA SILVA • 2, allée des Acacias • 91530 SAINT-CHERON

☎ 01 64 94 03 68 • 06 14 48 65 06

pradelec@gmail.com



Restauration scolaire

Comme nous vous l'avions expliqué dans le dernier numéro du « St-Chéron en Bref », un questionnaire a été distribué aux parents d'élèves afin de connaître leurs attentes vis-à-vis de la restauration scolaire. Les élus de la commission Jeunesse-Scolaire ont également interrogé les élèves sur leur ressenti par rapport à la restauration et au temps méridien en général. Cette enquête a permis aux élus de cerner les attentes principales de chacun en vue du renouvellement du marché de restauration scolaire pour la prochaine rentrée.

► Pour cette enquête, dix élèves par niveau scolaire ont été interrogés :

	Fréquentation de 4 jours par semaine	Satisfaction du temps méridien			Chasse au gaspi : es-tu prêt à participer ?		Souhaitez-tu des produits bio dans les menus ?		Souhaitez-tu des menus végétariens ?		Commission menu : es-tu prêt à participer ?	
		Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Ecole élémentaire Pont de Bois	85 %	44 %	41 %	15 %	87,5 %	12,5 %	69 %	31 %	42 %	58 %	71 %	29 %
Ecole élémentaire Centre	84 %	54 %	34 %	12 %	80 %	20 %	62 %	38 %	36 %	64 %	66 %	34 %

À la question « Qu'attends-tu sur le temps du midi ? », voici les principales réponses des élèves :

► **Sur le plan alimentaire :**

- Avoir les « herbes » (et autres éléments) à part, et pouvoir les mettre au choix
- Avoir de temps en temps des hamburgers, kebab et des plats festifs
- Avoir plus souvent du ketchup et conserver les chocolats (Pâques et Noël)

► **Sur le plan éducatif :**

- Être moins forcé à manger
- Pouvoir me servir la quantité que je veux pour le plat

► **L'ambiance :**

- Faire moins la queue
- Que ce soit plus calme dans la cantine
- Un coin calme après le repas pour lire ou écouter de la musique
- Plus de jeux avec les animateurs
- Fêter les anniversaires
- Que les animateurs animent les menus de fête



► Un questionnaire a également été adressé aux parents.
Cette enquête a recueilli 121 réponses, soit près d'1/3 de retours.

Questions	Opinions	
Comment jugez-vous la restauration actuelle ?	Très satisfait	7 %
	Satisfait	74 %
	Pas satisfait	16 %
	Sans opinion	3 %
Souhaitez-vous l'introduction de produits bio dans les menus ?	Oui	69 %
	Non	28 %
	Sans opinion	3 %
L'introduction d'aliments bio entraîne des coûts de denrées supplémentaires. Seriez-vous prêt à payer plus cher le repas de cantine ?	Oui	45 %
	Non	52 %
	Sans opinion	3 %
Souhaitez-vous que les circuits courts (un seul intermédiaire) soient privilégiés par le nouveau prestataire ?	Oui	85 %
	Non	7 %
	Sans opinion	8 %
Souhaitez-vous l'introduction de menus végétariens ?	Oui	25 %
	Non	72 %
	Sans opinion	3 %
La municipalité souhaite faire participer les enfants à la commission menu. Donneriez-vous l'autorisation à votre enfant, s'il était volontaire, de participer à cette commission ?	Oui	57 %
	Non	29 %
	Sans opinion	14 %

► À la question « *Qu'attendez-vous sur le temps du midi pour vos enfants ?* », voici les principales réponses formulées :

- Des repas simples et équilibrés
- Découverte de nouvelles saveurs et de nouveaux aliments
- Faire de la restauration scolaire un moment d'éducation et de socialisation : respect des autres enfants et du personnel, savoir jouer calmement, se comporter correctement...
- Apprentissage de la nourriture : sensibiliser les enfants aux besoins et aux bienfaits de l'alimentation
- Apprendre à ne pas gaspiller
- Proposer des moments ludiques à travers des jeux par exemple

Au moment de clore la rédaction du cahier des charges, en vue du renouvellement du marché de restauration scolaire, nous avons pu mettre en avant le souhait de menus équilibrés et simples. Nous avons également privilégié une alimentation provenant des circuits courts et de haute qualité environnementale. Les repas végétariens ne semblant pas être une priorité, ils ont été demandés en menu « découverte », une fois par trimestre.

En réponse aux parents qui souhaiteraient que la cuisine soit faite sur place, nous sommes dans l'impossibilité d'une telle mise en œuvre compte-tenu des normes à respecter. Depuis toujours, nous faisons attention à ce que la cuisine centrale du prestataire travaille avec un maximum de produits frais (crudités, purée, etc...) et donne une garantie quant à la provenance des viandes ainsi que celle des poissons.

Nous serons cette année encore attentifs à choisir le candidat qui correspondra le mieux aux critères demandés et qui permettra à vos enfants de continuer à se plaisir pendant le temps méridien.



Rythmes scolaires : retour à la semaine de 4 jours

Début mars, la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) a autorisé la municipalité au retour à la semaine de 4 jours, comme souhaité par la majorité des parents d'élèves et enseignants.



Cette décision fait suite à l'enquête menée en fin d'année dernière, après la parution du Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 qui offrait la possibilité aux municipalités de revenir à la semaine de 4 jours sous réserve d'un consensus local.

Avec 90% de retours, la participation à cette enquête a été très importante et 77% des parents d'élèves et enseignants se sont déclarés favorables au retour à la semaine de 4 jours !

À compter de la prochaine rentrée scolaire, le mercredi ne sera donc plus travaillé.

> Les enfants auront école lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

L'accueil périscolaire sera organisé de 7h à 9h le matin et de 16h30 à 19h après l'école.

Concernant le centre de loisirs, la commune attend les directives de la CCDH pour toutes les modalités de fonctionnement.

Spectacle de la Maternelle du Pont de Bois

Un grand bravo aux élèves et à toute l'équipe de l'école maternelle du Pont de Bois pour le spectacle présenté le 13 mars dernier à la salle du Pont de Bois ! Accompagnés par les musiciens de l'association *Le Coeur t'en dit*, les élèves ont dansé sur des musiques traditionnelles françaises et irlandaises, pour le plus grand plaisir des spectateurs venus nombreux.





ÇA BOUGE !

Ça bouge !

Rencontres musicales

Du 1^{er} au 23 juin

9 concerts gratuits

Au mois de juin, faites le plein de musique !

Tous les ans, la commission Culture-Animation vous propose des concerts gratuits pour découvrir des groupes de tous horizons.

Du rock, du jazz, de la musique gitane... Le mot d'ordre pour la programmation est diversité, ce qui favorise le mélange des populations et des générations !

N'hésitez pas à emmener vos enfants et petits-enfants au **spectacle vivant « Chplic Chploc »** pour partager un instant poétique **en famille** et découvrir deux danseurs surprenants.

Et comme chaque année, les formations locales sont également à l'honneur avec les chorales et l'harmonie de Saint-Chéron, sans oublier l'Atelier Jazz du conservatoire.



Consultez le programme détaillé dans le Guide « LA SAISON » toujours disponible en mairie



Fête de la Musique

► SCÈNE OUVERTE

Pour cette édition 2018, la commission Culture-Animation souhaite revenir aux origines de cette manifestation en proposant à des groupes amateurs de se produire, en première partie de l'orchestre Live One, pour nous faire vibrer et danser.

Renseignements : ☎ 01 69 14 13 19 ou m.roosens@saint-cheron.fr



Jardins privés ouverts

En cette « Année européenne du patrimoine culturel », les jardins sont à l'honneur. La prochaine édition des « Secrets de Jardins » en Essonne sera organisée sur le thème « L'Europe des jardins » et se déroulera dans notre commune le dimanche 3 juin.

Passionnés ou amateurs de jardins, des particuliers Saint-Chéronnais vous ouvrent leurs portes :

- Mme Michèle Campana - « Le vieux chêne » - 2 avenue de Dourdan
- Mme Denise Chambet - « Le jardin pépino » - 4 allée des Merisiers
- Mme Michèle Dautet - « Le jardin de Maya » - 4 rue Gilbert Chantoiseau
- Mme Sylviane Egret - « Le paradis » - 8 rue Aristide Briand
- Mme Véronique Rota - « Le petit grillon » - 29 rue Paul Payenneville

Pour visiter d'autres jardins en Essonne : www.tourisme-essonne.com

Dimanche 3 juin

Jardins ouverts de 10h à 12h et de 14h à 18h
Entrée libre



Si vous avez un jardin et que vous ne comptez ni les heures ni les efforts pour le façonner à votre goût, pour votre plaisir, pourquoi ne pas envisager de l'ouvrir en 2019 ?

Renseignements : Michèle Campana ☎ 09 67 12 54 82
Michèle Dautet ☎ 01 64 56 61 12



Arts Culture Loisirs

Arts Culture Loisirs vous propose :

UN STAGE

- **Atelier « Facebook » le jeudi 24 mai de 14h à 18h**
Le réseau social le plus connu n'aura plus de secret pour vous !!!
Animé par Eddy MELINARD : ☎ 06 60 16 48 78

DEUX MANIFESTATIONS À LA SALLE DU PONT DE BOIS

- **Exposition des ateliers de l'association**

Samedi 9 juin de 10h à 17h

Ateliers ouverts : dessin et modelage
Défilé de mode

- **Spectacle de Break Dance**

Samedi 16 juin à 15h

Renseignements : www.arts-culture-loisirs.info

ASCAE

Bienvenue à nos amis anglais !

Dans le cadre des échanges franco-britanniques organisés par l'ASCAE, les adhérents de l'association de jumelage sont heureux de recevoir une délégation de nos amis anglais de Rotherfield du 18 au 21 mai 2018.



Elan Gym

L'équipe Niveau 5 (7/14 ans) Championne Régionale !!!

Après le titre de championne départementale en janvier dernier, l'équipe composée de Charlotte, Lisa, Louise, Maelle, Méline et Ruby, s'est imposée à la compétition régionale organisée le 25 mars à Brunoy.

Les filles ont terminé premières avec plus de 2 points d'avance sur les autres équipes, réalisant ainsi la plus belle performance du club de ces 5 dernières années. Avec les meilleures notes sur les agrès (saut, barres asymétriques, sol et poutre), ces gymnastes ont acquis leur place pour la Finale Jeune de Nouveaux (59) le 20 mai prochain. **L'objectif sera alors d'obtenir le titre très convoité de Championne de France Ufolep !**



Le mot de l'entraîneur : « Au vu des résultats, le titre est accessible. Nous sommes très fières de ces gymnastes méritantes qui s'entraînent 6h à 8h30 par semaine. Nous allons pouvoir attaquer cette préparation de manière sereine. Il faudra savoir rester concentré et appliqué. Tout le club sera derrière les filles pour les encourager ! »

Au classement individuel, Ruby excelle une nouvelle fois en obtenant la seconde place, ex aequo avec Lisa.

Nous vous parlions d'elle dans notre dernier numéro... Stéphanie Foillard a une nouvelle fois conquis les juges lors de cette compétition régionale en Niveau 4 (11 ans et +). Sa prestation quasi parfaite la fait accéder à la plus haute marche du podium au classement individuel. Cette nouvelle prouesse la qualifie pour la demi-finale de Voisins le Bretonneux le 12 mai 2018.

Le mot de l'entraîneur : « À la fois perfectionniste et talentueuse, Stéphanie est également dotée d'un mental de vainqueur ; c'est un très bel exemple pour toutes nos gymnastes ! »



En Niveau 3 (9/14 ans), saluons aussi la qualification pour la Finale Jeune d'Eva et Nina, qui terminent respectivement 3^e et 4^e au classement individuel.

Félicitations à toutes ces gymnastes et comme on dit en gymnastique : «Gamba les filles !»

- Les talentueuses gymnastes de l'Elan Gym seront présentes au **gala du club**, organisé cette année le **samedi 23 juin au gymnase Les Closeaux** (entrée payante).

Retrouvez toutes les infos sur : [Elan Gym Saint Chéron](#)

A10 GRATUITE

Réduire le trafic et les pollutions, améliorer les transports du quotidien et la sécurité routière dans la traversée de Saint-Chéron, c'est possible ! L'association A10 GRATUITE agit depuis des années pour supprimer une disparité territoriale historique : le péage sur les tronçons franciliens de l'A10 et de l'A11.

À la différence des autres autoroutes historiques franciliennes, le péage débute à 23 km de Paris sur l'A10. Cela crée de nombreux problèmes sociaux, économiques, environnementaux et de sécurité routière dans tout le sud francilien, d'autant que cette autoroute traverse un bassin démunie de transports collectifs efficaces.

Parmi les multiples effets négatifs du péage, citons :

- Les coûts de transport pour les salariés se rendant chaque jour à leur travail (jusqu'à 1300 €/an par salarié),
- Les transferts de trafics sur les réseaux secondaires, en particulier sur la RD 116 traversant Saint-Chéron, où 20 à 25 % du trafic est provoqué par le péage,
- Les incidences pour les budgets des collectivités locales : entretien et sécurisation des voiries locales, péage pour les transports en commun sur l'A10.

Pour l'Etat et la région, l'Île-de-France s'arrête à la Francilienne ! Les infrastructures de transports en projet ignorent les territoires péri urbains... Si rien ne change, la situation, déjà difficile aujourd'hui, va s'aggraver dans les prochaines années, notamment avec la ville nouvelle Paris-Saclay.

La gratuité de l'A10 est nécessaire et elle est aussi possible comme le prouve l'association A10 GRATUITE. Cependant, en raison des connivences entre l'Etat et les concessionnaires, cette demande ne pourra aboutir que si les populations et leurs élus l'exigent avec force et détermination.

L'association A10 GRATUITE compte plus de 1120 adhérents. Elle est soutenue par un comité d'une centaine d'élus (maires, conseillers territoriaux, parlementaires) de toutes tendances. Rejoignez-là !!!

A10 GRATUITE : Tél. : 06 07 29 85 35 - Site internet : <http://a10gratuite.free.fr>

Les Amis de l'Orgue de Saint-Chéron

L'église de Saint-Chéron a la chance de disposer d'un orgue à tuyaux de qualité. Construit en 1961 par Beuchet-Debierre, célèbre facteur d'orgues nantais, il a remplacé le précédent instrument de 1856, détruit par l'explosion d'un camion de munitions en septembre 1944.

De dimensions modestes (14 jeux répartis sur deux claviers et un pédalier), il est toutefois bien adapté aux dimensions de l'église et à son excellente acoustique. De facture néo-classique, cet orgue permet de jouer un répertoire étendu et d'accompagner dignement le culte du dimanche et des fêtes.

Instrument vivant, il nécessite un entretien régulier et des travaux périodiques.

C'est ainsi qu'il a bénéficié d'un « relevage » complet en 2012, financé par la commune qui en est propriétaire. Le coût de cette opération s'est élevé à 14830,40 €, sans compter les travaux exécutés en régie par le personnel technique (isolation, peinture, électricité).

L'association des Amis de l'Orgue, créée à cette époque, pérennise son soutien à ce patrimoine communal en permettant sa maintenance, dont le coût avoisine 1000 € chaque année. Elle est également garante de son utilisation tant pour le culte que pour l'organisation de concerts.

► L'association souhaite aujourd'hui se renforcer en vous proposant d'y adhérer.

Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Courriel :

☐ J'adhère à l'association des Amis de l'Orgue (15 € par personne)

☐ Je fais un don d'un montant de : ☐ Je souhaite faire partie du conseil d'administration : OUI NON (rayer la mention inutile)

• Chèque à l'ordre de : « Les Amis de l'Orgue de Saint-Chéron »

• Envoyer votre chèque à : Mme Colette Pradet – 7 rue des Frères Capitaine – 91530 Saint-Chéron



Taxi Gomes

Transports toutes distances – Gares – Aéroports – Hôpitaux
Tous transports médicaux assis



Tél. : 06 07 44 18 23 – 01 64 95 01 82

GARAGE CHAMBRUN

Agent Renault



- Vente de véhicules neufs et d'occasion
- Mécanique toutes marques
- Carrosserie toutes marques
- Dépannage

Agent Dacia

Véhicules de courtoisie, remise sur franchise : consultez-nous.

3 chemin du Marais – 91530 SAINT-CHÉRON
☎ 01 64 56 62 33 – Fax : 01 64 56 55 58

ALRAY

SECURITY SYSTEMS

www.alray.fr

Notre Activité

- Alarme Intrusion
- Vidéo Protection
- Contrôle D'Accès
- Détection Incendie
- Motorisation De Portail

Saint Chéron - 01.64.56.65.79 - alray.sarl@orange.fr



MEUBLES SACHET ST-CHÉRON
6 rue Paul Pavenneville TEL : 01 64 56 67 27
www.meubles-sachet.com

S.D.PLOMBERIE

PLOMBIER CHAUFFAGISTE



M. José DE OLIVEIRA
10 Rue Aristide Briand
91530 ST CHÉRON
TÉL. : 01 64 56 34 23 - 06 11 91 28 05

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TOUT CORPS D'ÉTAT



- CONCEPTION
- CRÉATION
- RÉNOVATION
- FINITION

47 RUE DES MARES
91530 ST CHÉRON

01 64 56 92 08

ccrfbatiment@orange.fr



Ent. **GARANDET Y.**

**Ravalement - Vitrierie
Revêtement Sols et Murs
Peinture Intérieure**

4 Le Pré 91530 SAINT CHÉRON

01 60 83 17 35

SIRET 444 734 701 00014

*Manque de temps ou de matériel pour des petits
travaux à la maison ?
Faites appel à M. Eric Drouet !*

- Bricolage et petits travaux d'intérieur : montage et démontage de meubles, pose de parquet, lambris bois ou pvc...
- Espaces verts : taille, tonte, arrosage automatique...
- Maçonnerie paysagère : création de muret ou terrasse, pose de clôture...

ED ATOUTS SERVICES

3 Le Pré - La Petite Beauce 91530 Saint-Chéron
Tél. : 06 38 81 97 69

